



La Pierre Fertile®

CRISTALITE LISSE

PEINTURE MINÉRALE À BASE DE SILICATE

- Aspect Mat Minéral.
- Très bonne tenue aux salissures.
- Conforme au 3.1.1 du FD T30-808.
- Intègre systèmes ETICS.



IDENTIFICATION DU PRODUIT

► DÉFINITION

Produit de peinture silicate en phase aqueuse d'aspect mat pour la décoration et la protection des maçonneries et bétons.

► APTITUDE A L'USAGE

Fonction générale : produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances "DoP" du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu.

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Protection et décoration du béton ou de la maçonnerie.
- Bonne tenue du feuill aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- Apporte une texture et une couleur uniforme au support.
- Stabilité de la couleur.

► CARACTÉRISATION SELON NF T 36-005

Famille I - 1b₁.

► CARACTÉRISTIQUES

- **Présentation en pot :** produit fluide.
- **Masse volumique :** $1,60 \pm (0,05) \text{ kg/dm}^3$.
- **Extrait sec en poids :** 63 % (taux de matière organique < 5% en sec).
- **Extrait sec en volume calculé :** 39 %
- **Absorption d'eau :** W_2
- S_0 : 0,01 m
- **pH :** 9,5
- **Point d'éclair :** Néant.
- **Classement normalisé :** $G_3 E_3 S_1 V_1 W_2 A_0 C_0$ (classement français D2).

► CONDITIONNEMENTS ET MISE A LA TEINTE

Fût de 5 L et de 15 L.

Livré en blanc et teintes du nuancier LPF « CHAUX & SILICATES ». Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. Pour certaines teintes avec $Y < 35 \%$, la technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

► DILUTION

Diluer avec 5 à 10 % de CRISTALITE FIXATEUR. **Ne pas diluer à l'eau.**

► ASPECT DU FEUIL SEC

Mat, lisse.

► CONTRÔLE QUALITÉ

Les caractéristiques indiquées correspondent à celles, pertinentes, visées par le fascicule normalisé FD T30-807 par référence aux normes d'essais applicables et méthodes corrélées pour le contrôle de la production en usine (CPU). Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015).

► CONSOMMATION

Selon support : environ 0,100 L/m² - 160 g/m² par couche.

► TEMPS DE SÉCHAGE

Sec au toucher : 2 à 3 heures.

Recouvrable après 24 heures minimum (le produit met deux à trois jours à compléter son processus de séchage dans des conditions optimales).

RECOMMANDATIONS PRATIQUES

- Éviter le contact avec les yeux et la peau (port des EPI obligatoire).
- Protéger les vitrages et les menuiseries en aluminium brossé ou anodisé des projections de silicate
- S'applique sur support sec ; humidité <5% en masse. Absence de brouillard et de vent fort.
- Éviter l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs pendant l'application.
- Protéger l'ouvrage des ruissellements d'eau pendant les 3 jours suivant l'application,
- Ne pas appliquer sur surfaces horizontales ou inclinées exposées à la pluie.
- Ne pas appliquer pendant les périodes risquant le gel / dégel, par temps humide (y compris la nuit).

CRISTALITE LISSE

PEINTURE MINÉRALE À BASE DE SILICATE

MISE EN ŒUVRE

▶ TRAVAUX

Travaux neufs ou de rénovation.

▶ EMPLACEMENT

A l'extérieur ou à l'intérieur.

▶ DESTINATION

Ravalement de façades (surfaces verticales). Murs intérieurs.

▶ SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS

Conformément au NF DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. QR Code dans l'encadré ci-dessous) :

En extérieur : pierre calcaire, brique, béton, maçonnerie enduite au mortier de liant hydraulique, de plâtre gros, ou de plâtre et chaux aérienne, nu ou recouvert d'un revêtement minéral en bon état, ou par **CRISTALITE IMPRESSION** ; composants d'ETICS.

Ne pas appliquer par température inférieure à +5 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative inférieure à 80 %. Eviter l'exposition au soleil, aux grands vents et aux fortes chaleurs pendant l'application.

En intérieur : pierre calcaire, brique, béton, revêtement minéral en bon état, enduits de peinture et produits dérivés du plâtre, **CRISTALITE IMPRESSION**.

Ne pas appliquer par température inférieure à +8 °C et supérieure à +35 °C, ni par humidité relative inférieure à 70 %.

Dans tous les cas, les fonds doivent être durs, cohésifs, propres sains, et secs.

▶ NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS

En extérieur :

- Lichens et moisissures : traitement avec un décontaminant sans rinçage
- Les anciens fonds mal adhérents et/ou incompatibles avec les revêtements à appliquer seront éliminés par décapage chimique, thermique en prenant soin, dans le cas d'un décapage chimique, d'éliminer par rinçage sous pression adaptée la totalité du décapant et des résidus de l'ancien revêtement (sauf sur mortier de plâtre et chaux). Élimination des parties d'enduits décollées, friables, ainsi que des pulvérulences superficielles.
- On appliquera **CRISTALITE IMPRESSION** sur les fonds décapés présentant des résidus de matière organique.

En intérieur : Lessivage, rinçage à l'eau, brossage égrenage, grattage, ponçage, époussetage et rebouchage et enduisage si nécessaire.

Appliquer systématiquement **CRISTALITE IMPRESSION** sur subjectile revêtu d'un revêtement organique, ou après décapage d'un tel revêtement.

▶ EMPLOI DU PRODUIT

Appliquer en deux couches sur une couche de **CRISTALITE IMPRESSION** ou **CRISTALITE FIXATEUR** (cf. fiches techniques des produits).

▶ MATÉRIEL

Brosse et rouleau polyamide texturé de 14 à 18 mm.

▶ NETTOYAGE DU MATÉRIEL

A l'eau.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

▶ FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité (FDS) avant usage et port des EPI obligatoires. FDS accessibles sur le site www.lapierrefertile.com et sur www.quickfds.com.

▶ COV

COV (directive 2004/42/CE et arrêté du 29 mai 2006) : Valeurs limites UE pour ce produit (cat : A/a) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 29 g/L de COV.

▶ ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

AUTRES INFORMATIONS

- **Référentiel d'emploi** : NF DTU 59.1.
- **Supports spécifiques non mentionnés** : Nous consulter.
- **Entretien ou rénovation du revêtement** : selon NF DTU 59.1.
- **Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus** : nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
- **Traitement des déchets** : emballages et résidus non dangereux issus d'un produit destiné à des professionnels, traitables en déchet banal de chantier (sauf impression en phase solvant).
- **Codification selon décision 2014/955/UE** : 08 01 12.

| | |
|--|---|
|  0679 1404 | |
| ALLIOS La Pierre Fertile 185 Chemin de Saint-Lambert 13821 LA PENNE-SUR-HUVEAUNE | |
| 11 ⁽¹⁾ 12 ⁽²⁾ 13 ⁽³⁾ | |
| (1) : JEF COTHERM P.SE - 1404-CPR-2887 (1) : TEKMATHERM P.SE - 1404-CPR-2888 (2) : JEF COTHERM P.LM - 1404-CPR-3018 (2) : TEKMATHERM P.LM - 1404-CPR-3017 EAD 040083-00-0404 (3) JEF COTHERM P.MP - 1404-CPR-3474 ETAG 004 (utilisé comme DÉE) Composant d'ETICS (impression) | |
|  ETICS JEF COTHERM* |  ETICS TEKMATHERM* |
| <small>*Cf. QR code pour consulter la DoP donnant en niveau ou en classe les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur simple demande), avec ses documents d'accompagnement, ou le site www.lapierrefertile.com.</small> | |

Conditions Générales d'Emploi « CGE » : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.